



Sainte-Anne-
des-Plaines

Séance d'information

**Réseau d'aqueduc privé
Domaine Normandie**

Résumé de la présentation

- 1. Situation actuelle et résumé des événements**
- 2. Responsabilités liées à l'ordonnance ministérielle**
- 3. Actions actuellement réalisées par la Ville**
- 4. Actions à venir**
- 5. Arrosage et consommation**
- 6. Période de questions**

1. Situation actuelle et résumé des événements

Le réseau d'aqueduc privé du domaine Normandie en bref :

- Propriétaire : Aqua-Gestion
- 95 résidences raccordées sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines
- 9 résidences sur le territoire de Terrebonne
- 2 puits de pompage d'eau souterraine
- Aucun système de traitement de l'eau
- Réseau assujetti au règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

1. Étendue du réseau



1. Situation actuelle et résumé des événements (suite)

1. Réception de l'avis de la direction régionale de la santé publique (DRSP);
2. Discussions avec le ministère de l'Environnement (MELCCFP);
3. Inspection, sécurisation du bâtiment, analyse de la situation et caractérisation préliminaire;
4. Réception de l'ordonnance du MELCCFP;
5. Reprise des opérations et du suivi réglementaire.

2. Responsabilités liées à l'ordonnance ministérielle

La Ville est responsable...

d'exploiter provisoirement le système d'aqueduc X0010126, exploité jusqu'ici par Aqua-Gestion inc., pour assurer aux personnes desservies un service adéquat dès la notification de l'ordonnance, et ce, jusqu'à ce qu'une solution définitive soit effective. L'exploitation se résume à la gestion des opérations (suivi de la qualité et de la quantité d'eau distribuée) et des problématiques urgentes.

Le MELCCFP est responsable...

de mettre en place un processus d'enquête pour déterminer la meilleure solution sur le long terme pour le réseau d'aqueduc privé du domaine Normandie. Le MELCCFP est également responsable de superviser le suivi de la qualité de l'eau et d'accompagner la Ville si des non-conformités sont décelées.

3. Actions actuellement réalisées par la Ville

Suivi hebdomadaire des opérations :

- Analyses internes de la qualité de l'eau
- Analyses réglementaires effectuées par un laboratoire accrédité par le MELCCFP
- Suivi des paramètres (débits et pression)
- Surveillance sur place et à distance des installations

N.B. Tous les membres de l'équipe de la gestion des eaux détiennent leurs certifications valides en traitement de l'eau.

3. Actions actuellement réalisées par la Ville

Rappel des numéros à contacter au besoin :

- Pour signaler un problème avec l'eau de votre secteur durant les heures d'ouverture de nos bureaux : **450 478-0211, poste 3001;**
- Pour signaler un problème **URGENT** avec l'eau de votre secteur en dehors des heures d'ouverture : **514 891-8519;**
- Pour des questions relatives à la santé : 15agence_sante-environnement@ssss.gouv.qc.ca ou le **450 436-8622, poste 4;**
- Pour des questions relatives au réseau d'eau potable : travaux.publics@villesadp.ca ou le **450 478-0211, poste 3001.**

4. Actions à venir

1. Investigations terrain concernant les actifs présents sur le réseau;
2. Inspection, caractérisation et essais de capacité des puits;
3. Mise à niveau mineure et remplacement des équipements vétustes;
4. Adoption d'une résolution de contrôle intérimaire sur le secteur (gel des demandes de permis pour nouvelles construction et usages complémentaires);

4. Actions à venir - suite

5. La Ville procèdera à une évaluation de la tarification et des méthodes de financement applicables incluant les subventions;
6. Attente des résultats de l'enquête du commissaire-enquêteur pour la mise en place d'une solution permanente;
7. Mise en place officielle d'une interdiction d'arrosage de mai à septembre 2025 pour tout le secteur.

5. Arrosage et consommation

La consommation actuelle journalière est estimée à 69 000 L selon les mesures préliminaires (soit l'équivalent de deux piscines de 18' par jour). La consommation résidentielle unitaire est estimée à 244 L/pers./jour, soit plus élevée que la consommation résidentielle moyenne de l'aqueduc municipal de la Ville qui se situe à 173 L/pers./jour).

Astuces pour réduire votre consommation :

- Recueillir l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins (baril);
- Régler les fuites de robinetterie;
- Opter pour des équipements certifiés pour l'économie d'eau (*Energy Star*, *Water Sense*, etc.);
- Remplacer les aérateurs de douche et les robinets par des modèles économiques;

5. Arrosage et consommation

Astuces pour réduire votre consommation :

- Recueillir l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins (baril);
- Régler les fuites de robinetterie;
- Opter pour des équipements certifiés pour l'économie d'eau (*Energy Star*, *Water Sense*, etc.);
- Remplacer les aérateurs de douche et les robinets par des modèles économiques;
- Limiter le temps des douches;
- Éviter tout lavage d'entrée charretière avec de l'eau potable provenant du réseau (interdit);
- Piscines : utiliser une toile solaire pour limiter l'évaporation d'eau et réparer toute fuite sur les systèmes de filtration.

5. Arrosage et consommation (suite)

- Une interdiction d'arrosage (aucune utilisation de l'eau du réseau d'aqueduc ne sera possible pour arroser la pelouse) sera en vigueur exceptionnellement cet été sur l'ensemble du réseau afin de préserver de l'eau pour les besoins primaires des usagers;
- Le remplissage des piscines est interdit entre 16 h et 24 h;
- Le lavage des véhicules, l'arrosage des fleurs et du potager sont permis à la condition d'utiliser strictement l'eau nécessaire à ces fins et en utilisant une lance à fermeture automatique;
- La Ville effectuera des tournées quotidiennes pour s'assurer du respect de l'interdiction et pour effectuer de la sensibilisation auprès des citoyens.

6. Période de questions

Questions du public



Merci de votre présence

Fin de la rencontre